

Mentions légales

1. Présentation du Site :

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'économie numérique, dite L.C.E.N., nous portons à la connaissance des utilisateurs et visiteurs du Site : <https://lafoliedoucehotels.com> les informations suivantes :

Informations éditeur :

Nom de la Société : FDH Chamonix, SAS
Adresse du siège : 191 avenue du Savoy 74400 Chamonix-Mont-Blanc
Adresse postale : 823 allée Recteur Payot, 74000 Chamonix-Mont-Blanc
Au capital de : 7.908.619 €
SIRET : 82023401100022
R.C.S : Annecy
Numéro TVA intracommunautaire : FR31 820 234 011
Tél : 04.50.55.10.00

Le Responsable de la publication est : Théodose Fleurié
Contactez le responsable de la publication : info@foliedoucehotels.com

Informations hébergeur :

Nom de la Société : OVH, SAS.
Adresse : 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Au capital de : 10.069.020 €
SIRET : 42476141900045
R.C.S : Lille Métropole

Contactez l'hébergeur : support@ovh.com/+33 (0)8 203 203 63

2. Accès et Utilisation du Site :

Pour l'accès au Site et son utilisation, nous vous invitons à consulter les Conditions Générales d'Utilisation accessibles [ici](#).

3. Cookies :

Pour faciliter la navigation sur le Site, des cookies peuvent être utilisés. Pour plus d'informations sur l'utilisation des cookies sur le Site, nous vous invitons à consulter notre politique accessible [ici](#).

4. Protection et gestion des données personnelles :

Pour plus d'informations sur la politique en matière de protection des données personnelles de nos clients, nous vous invitons à consulter notre politique accessible [ici](#).

5. Index égalité Homme/Femme :

Conformément à la loi Avenir et au décret n°2019-15 du 8 janvier 2019, nous publions l'index égalité femmes/hommes de la Folie Douce Hotels Chamonix.

Les 4 indicateurs de mesure sont les suivants :

- écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables,
- écart dans les augmentations individuelles,

- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé de maternité,
- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Nous avons le plaisir de vous informer que la Folie Douce Hotels Chamonix a obtenu la note très positive de 81/100 au 1er mars 2021.

Précisions méthodologiques :

La période de référence est du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. L'effectif de l'entreprise a été renseigné par catégories socio professionnelle suivantes : employés, techniciens et agents de maîtrise, cadres.

Les caractéristiques individuelles (âge, catégorie de poste) sont appréciées au dernier jour de la période de référence ou au dernier jour de présence du salarié dans l'entreprise.

Conformément au décret, ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'index

- Les apprentis, les contrats de professionnalisation.
- Les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, dont les intérimaires le cas échéant.
- Les salariés dont le contrat est suspendu plus de 6 mois au cours de la période de référence.